

NOUVEAU SEPTEMBRE 2024

OUVERTURE EN ALTERNANCE

7P Complément en agencement d'intérieur

7P Complément en maintenance d'équipements techniques

Ces 2 options seront
donc accessibles
en plein exercice
et en alternance.

2 organisations différentes
1 même finalité

Toute la semaine
à l'école

2 jours à l'école
3 jours en entreprise



PLEIN EXERCICE



ALTERNANCE

POINTS COMMUNS :

- Occupation des mêmes locaux et utilisation du même matériel en temps scolaire
- Enseignants identiques
- Obtention d'un CESS et d'une Attestation complémentaire au Certificat de qualification de 6e année

DIFFÉRENCES :

1. LA GRILLE-HORAIRE HEBDOMADAIRE

Français	4h
Formation scientifique	2h
Form. sociale et économique	2h
Education physique	2h
Religion	2h
Mathématiques	2h
Cours techniques option	6h
Pratique professionnelle (TP)	12h
Connaissances de gestion	4h
TOTAL	36h

Français	4h
Formation scientifique	2h
Form. sociale et économique	2h

Cours techniques option	6h

Connaissances de gestion	4h
TOTAL	18h

2. STAGES

4 semaines/an

24 heures/semaine

REMARQUE : Afin d'obtenir le certificat de gestion à la fin de l'année scolaire, les élèves inscrits en alternance devront participer à une journée par mois à l'école (8h de cours de gestion).

CONDITIONS D'ACCES À LA 7P CAIN OU 7P CMET EN ALTERNANCE :

- Avoir réussi une 6P OU 6Q qui donne accès à ces options (PE ou ALT)
- Pour les élèves de plus de 18 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours : avoir conclu un contrat d'alternance ou d'apprentissage avant la validation de l'inscription (accord de l'accompagnateur CEFA sur le type de contrat).

PARTICULARITE : Les inscriptions peuvent être reçues tout au long de l'année scolaire.